

COMMENT TROUVER UN STAGE PRATIQUE

Table des matières

Préambule	1
Contexte	1
10 Conseils pour chercher un stage pratique :	2
Modèles de cv et lettre de motivation.....	3
Rappel : le cadre règlementaire du stage pratique	5
Où postuler ?	6

Préambule

Une fois votre stage de BASE validé, vous allez chercher un stage pratique au cours duquel vous serez en REponsabilité de mineurs. Ce va vous demander :

- De l'autonomie,
- De la prise d'initiative,
- Du sens des responsabilités,
- De l'authenticité (savoir parler ouvertement de ses difficultés et forces),
- De la disponibilité.

Si vous ne vous sentez pas encore prêt, vous avez jusqu'à 18 mois pour commencer votre stage pratique une fois le stage de base terminé.

Si vous n'êtes pas pris par les organisateurs, c'est peut-être que vous n'êtes pas prêt 😊.

Contexte

Avec l'abaissement du BAFA à 16ans, vous êtes de plus en plus nombreux à rechercher des stages pratiques et les organisateurs sont plutôt à la recherche d'animateurs-trices diplômé-es. De ce fait, les sélections sont difficiles et vous devez vous démarquer pour trouver un stage.

Le CEE

Le Contrat d'engagement éducatif (CEE), est un contrat d'engagement et non pas un contrat de travail qui est dérogatoire au droit du travail. Il permet à un mineur de signer lui-même son contrat sans accord préalable de ses représentants légaux. Toutefois, ce contrat est encadré par le droit du travail. A ce titre, s'appliquent aux mineurs des règles protectrices de Code du travail :

- Durée de travail quotidienne ne peut pas dépasser 8 heures
- Repos quotidien : 16 heures
- Plafond hebdomadaire : 35 heures

C'est souvent ce qui empêche les mineur-es de trouver un stage en internat : soit ils peuvent attendre d'avoir 18 ans pour faire le stage pratique ; soit, ils cherchent sur des structures sans hébergement plus enclines à s'adapter à ces conditions.

10 Conseils pour chercher un stage pratique :

1. **Cherchez vous-même** (pas vos parents !)
2. **Définissez ce que vous aimeriez / pouvez faire** : une colo, un centre de loisir ? sur quelle période ? quel public (âge, caractéristiques sociales) ? quelles valeurs/projet vous voulez porter ? Prenez le temps de réfléchir au cadre qui satisferait vraiment vos besoins.
3. **Évitez de travailler avec des ados** (comptez au moins 4 ans d'écart avec votre public)
4. Si vous êtes **mineur-e**, c'est plus facile de trouver des stages **sans hébergement**
5. **Cherchez des structures** qui correspondent à vos attentes. Pour rappel les organisateurs sont soit des mairies, soit des associations, soit des Comité d'entreprise (CE) (dans la grande majorité).
6. **Rédigez votre CV et votre lettre de motivation** (que vous devrez individualiser selon la structure : Par exemple si la structure que vous contactez est spécialisée dans le sport, c'est le moment de mettre en avant vos activités sportives). Nous vous proposons gratuitement des modèles à remplir.
7. **Mettez en forme** votre lettre de motivation et votre CV (une carte aux trésors, une règle de jeu, ...). L'idée ici c'est que cela reflète au mieux votre personnalité
8. **Rendez-vous disponible** pour votre employeur. Si vous avez prévue des vacances, faites des choix ! ce métier est actif pendant les vacances scolaires et sur les temps de loisirs. Ne parler des vos dates de spectacle ou de match. Rendez-vous disponible pour les prépas des séjours.
9. **Préparez votre entretien**, relisez votre lettre de motivation. Préparez-vous aux questions :
 - Quelles sont mes forces ?
 - Quelles sont mes peurs et difficultés ?

ET SOYEZ HONNÊTE

 - Proposez une idée de jeux, d'activité en lien avec le public et la thématique du séjour.

Il s'agit aussi de multiplier les entretiens pour s'habituer à la démarche et prendre conscience concrètement de l'espace des possibles. Cela nourrira votre réflexion et vous formera pour la suite de votre parcours professionnel.

10. **Tenez un tableau de suivi** :

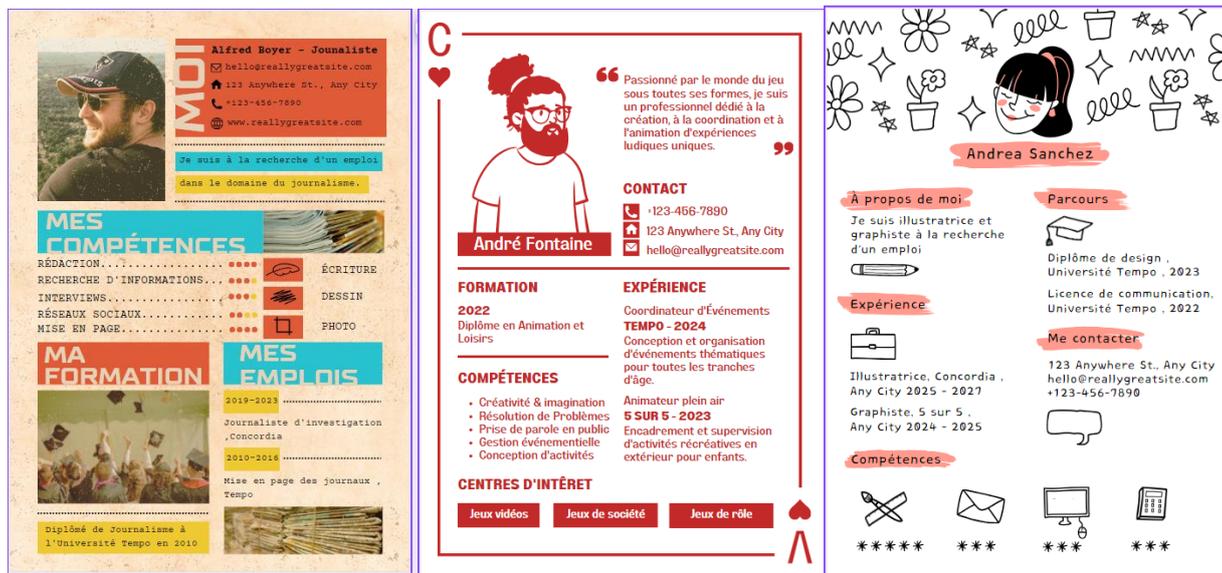
Nom et coordonnées de la structure	Nom de la personne et coordonnées	Date + démarche effectuée + Relance à faire le

Modèles de cv et lettre de motivation

CV

Modèles de CV disponible gratuitement sur **CANVA.com**. Choisissez un modèle original !

Ex :



Vos CV doivent comporter les parties suivantes :

Bloc de contact et coordonnées avec :

- Nom et prénom (d'usage)
- Adresse postale à jour
- Téléphone et mail
- Date de naissance
- Permis B ou moyen de déplacement

Formations et diplômes :

- Mettez toutes les formations que vous avez faites (même bénévoles)

Expériences

- Choisissez des expériences qui pourront intéresser votre employeur. Ex : chef d'équipe de football ; délégué de classe ; engagement associatif (à préciser) ; projets lycéens ; stages ;

Compétences

- Commencez par un verbe d'action. C'est ce que vous savez faire et réutiliser. Ex : travailler en équipe ; prendre des initiatives...

Qualités

- Demandez à vos proches de citer 3 de vos qualités pour vous aider

Loisirs et centres d'intérêts

- Evitez les « geek » ou « lecture ». Soyez précis et choisissez ce qui est en rapport avec la structure ou le séjour pour lesquels vous postulez.

Lettre de motivation

La lettre de motivation peut avoir une mise en forme similaire à votre CV mais doit surtout contenir les éléments suivants :

A *Ville*, le *XX/XX/XX*

Nom Prénom

Adresse postale

CP Ville

06...

mail@mail.com

Objet : Candidature spontanée pour un stage BAFA OU réponse à l'annonce n°XXX543

Madame, Monsieur,

Je viens d'effectuer mon stage de formation général BAFA avec la Ligue de l'enseignement. Afin de poursuivre ma formation, je suis à la recherche d'un stage pratique. Je suis disponible *notez clairement vos disponibilités dates... en restant flexibles.*

Le *nom de la structure* m'intéresse particulièrement pour *citez ses valeurs, un public, des informations que vous aurez récupéré sur son site internet.* A *nom du quartier, de la ville ou d'un contexte spécifique*, votre structure me semble un lieu qui permette *parlez de l'implantation, montrez que vous connaissez le contexte dans lequel travaille votre futur employeur.*

Votre action a retenu mon attention car j'ai moi-même *faites un lien entre la structure et vous.* Je souhaite passer mon BAFA parce que *citez vos motivations, pourquoi vous voulez votre BAFA ?* Il me semble aujourd'hui que l'éducation *montrez que vous connaissez le contexte de l'éducation.* Je cherche donc à m'engager dans l'animation volontaire afin de *pourquoi vous voulez faire de l'éducation ?*

-Au cours de ma formation théorique OU Tout au long de mon parcours -, j'ai pu développer des compétences comme *citez les compétences que vous avez acquises, les savoirs faire en citez quelles actions vous ont permis de développer cela, comment.* J'ai également appris à animer des *citez les outils techniques, sports, jeux, activités* à partir - **de fiches techniques OU de mes passions personnelles** – De plus j'ai pu révéler des qualités comme *citez vos qualités, savoirs-être.* C'est avec enthousiasme que je souhaite réinvestir l'ensemble de ces acquis auprès de *citez le public et la structure.*

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Votre signature

Rappel : le cadre réglementaire du stage pratique

Arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs

Article 14

Le stage pratique se déroule obligatoirement **dans un séjour de vacances, un accueil de scoutisme ou un accueil de loisirs régulièrement déclaré**. L'organisateur de l'accueil concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire.

Il a une durée **d'au moins quatorze jours effectifs en deux parties au plus et se déroule obligatoirement sur le territoire national. La durée minimale d'une période de stage est de quatre jours**.

Il peut se dérouler dans un accueil de loisirs **périscolaire** tel que défini à l'article R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles, dans la **limite de six jours effectifs**.

Article 15

Il ne peut s'écouler plus de **dix-huit mois entre la fin de la session de formation générale et le début du stage pratique**, sous peine de perdre le bénéfice de la validité de ladite session et le statut de stagiaire.

Sur demande motivée du candidat, le directeur départemental de la cohésion sociale ou le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de son lieu de résidence peut l'autoriser à déroger à ce délai.

Article 19

La durée totale de formation ne peut excéder trente mois à compter du premier jour de la session de formation générale sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Sur demande motivée du candidat, le directeur départemental de la cohésion sociale ou le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de son lieu de résidence peut accorder une prorogation de la durée de la formation de douze mois au maximum.

Article 53

A l'issue de chaque stage pratique, le directeur départemental contrôle et valide les éléments suivants :

- déclaration du candidat dans la fiche complémentaire de l'accueil concerné ;
- type d'accueil ;
- pertinence de l'appréciation au vu des fonctions prévues aux articles 9 ou 25 ;
- durée du stage et, le cas échéant, nombre de parties ;
- pour le BAFD, la fonction exercée et le nombre d'animateurs encadrés.

Pour être déclarée valable, une journée effective de stage pratique comprend au minimum six heures.

Elle peut être scindée en demi-journées, d'au minimum trois heures consécutives chacune. Lorsque le stage pratique est effectué dans un accueil de loisirs périscolaires, tel que défini à l'article R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles, pour être déclarées valables **les demi-journées comprennent au minimum trois heures**.

Lorsque l'appréciation n'est pas validée, il appartient au candidat de se rapprocher de l'organisateur du stage pour la compléter.

Le stage n'est valable que pour les éléments validés par le directeur départemental. Le candidat peut recommencer, dans les mêmes conditions, tout ou partie du stage ayant fait l'objet d'un avis défavorable.

Code de l'action sociale et des Familles

Afin de pouvoir effectuer l'étape du stage pratique, les candidats ne doivent ni être frappé par une incapacité pénale consécutive à une condamnation définitive pour un crime ou à deux mois au moins d'emprisonnement sans sursis pour un des délits inscrits à l'article L.133-6 du code de l'action sociale et des familles, ni faire l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès des mineurs en application de l'article L.227-10 du même code.

Où postuler ?

Le document de contact vous est donné en stage de formation générale. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez-nous : 06 79 45 63 88 – bafa@ligue31.org